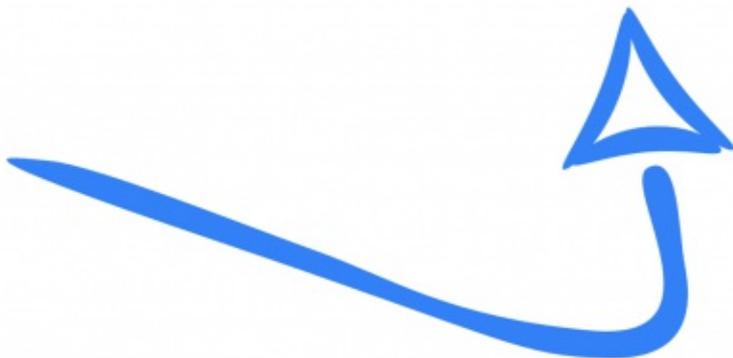


Tirer les leçons d'une inflation importée

12/10/2021



L'Édito

Cela faisait très longtemps que l'on n'avait pas connu pareille situation. La Covid, les aléas climatiques et le gel de printemps ont leur part de responsabilité. Mais cela n'explique pas tout. Est-ce le signe annonciateur d'un changement important ?

En août dernier, l'indice des prix des produits agricoles (IPAP) est en hausse de 10,4 % en 12 mois. Bien sûr, les prix des fruits et légumes touchés par le gel ont augmenté de 12,5 % en un an et même de 29 % pour les seuls fruits frais. Mais si l'on retire ce poste, les prix agricoles des autres produits progressent de 10,3 %. Ce sont surtout les céréales qui augmentent le plus avec 33,5 % et 49 % pour les oléagineux. Les produits animaux progressent deux fois moins vite que les produits végétaux, + 6,7 % au lieu de + 13,3 %. Même le lait augmente de 5,9 %.

Cette hausse rapide fait suite à une longue période de quasi-stagnation des prix de la plupart des produits animaux. Les volailles et le bœuf n'ont pas augmenté depuis 2015. Le lait n'a augmenté que de 9 % dans les 5 ans précédents. Pas de hausse non plus pour les vins et les céréales. Les seuls bonds importants depuis 2015 concernent les oléagineux (+ 47 %) et les fruits frais (+ 62 %). Les agriculteurs n'en profitent guère car leurs charges ont augmenté de 9,1 % en 12 mois.

La version 2 de la Loi Egalim ⁽¹⁾ ou les projets de réforme de la Pac, qui ressemble comme deux gouttes d'eau à l'ancienne, n'y sont pour rien. Peut-être serait-il temps d'en tirer la leçon. Nous ne sommes pas épargnés par les accidents climatiques. Nous avons fait le choix de nous approvisionner en fruits dans le sud d'une Espagne menacée par la désertification. Nous importons du soja du Brésil qui détruit la forêt amazonienne et nous laissons aux Chinois le soin de détenir l'essentiel des stocks mondiaux de céréales.

En 1973 et en 2008, les augmentations rapides du prix des produits agricoles ont été les signes annonciateurs de crises économiques profondes. Actuellement, les menaces sur les échanges mondiaux de produits agricoles semblent peu inquiétantes même si elles peuvent susciter quelques mouvements spéculatifs. La récolte mondiale de céréales est au plus haut. Le danger est interne. Cela fera bientôt 30 ans que la Pac a rangé la souveraineté alimentaire au rang des accessoires et cela fait des décennies que Bercy applique le droit de la concurrence tout en laissant un pouvoir exorbitant à la grande distribution. Le pouvoir d'achat des consommateurs est préservé mais cela met en péril les entreprises nationales. Or le pouvoir d'achat ne dépend pas que des prix. Il dépend aussi de la rémunération du travail de ceux qui ont un emploi en France. Le recours aux importations ne pose pas qu'un problème d'inflation importée. Il remet aussi en cause l'équilibre de nos échanges extérieurs. Le déficit actuel des fruits et légumes dépasse 7 milliards € en 2020. C'est désormais une somme largement supérieure à celle de notre excédent céréalier.

⁽¹⁾ *La Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable*